



---

**Commission économique pour l'Europe****Groupe de travail permanent sur le vieillissement****Quatorzième réunion**

Genève, 22 et 23 novembre 2021

**Rapport du Groupe de travail permanent  
sur le vieillissement sur les travaux  
de sa quatorzième réunion****I. Introduction****A. Participation**

1. La treizième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement (ci-après « le Groupe de travail ») s'est tenue les 22 et 23 novembre 2021 au Palais des Nations, à Genève, ainsi que par visioconférence. Elle était présidée par Aina Strand, Vice-Présidente (Norvège). Au total, 102 participants ont pris part à la réunion<sup>1</sup>.

2. Ont participé à la réunion des représentants des 39 États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après : Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine. Le Saint-Siège a assisté à la réunion en qualité d'État observateur.

3. Étaient aussi présents des représentants de l'Union européenne et de la Commission européenne, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

4. Le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche était représenté par le Centre européen de recherche en politique sociale (Vienne), l'Université Jagiellon (Cracovie, Pologne)/Euroageism, l'INRCA (Centre de recherche sociale et économique sur le vieillissement) (Italie) et l'Université du commerce international (Kazakhstan).

5. Les organisations non gouvernementales (ONG) ci-après ont assisté à la réunion : AGE Platform Europe, Ardager, Atdal 40+, Centre for Socio-Eco-Nomic Development (CSEND), Gray Panthers, Association nationale allemande des organisations de seniors (BAGSO), Fédération internationale des associations de personnes âgées, HelpAge International, Fédération internationale du vieillissement (IFA), Réseau international pour la

---

<sup>1</sup> On trouvera la liste des participants sur la page Web de la réunion, à l'adresse : <https://www.unece.org/index.php?id=50641>.



prévention de la maltraitance des personnes âgées, Comité des ONG sur le vieillissement-Genève, Croix-Rouge serbe, Turbota pro Litnih v Ukraini (Age Concern Ukraine) et Organisation des retraités turcs.

## **B. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

6. La quatorzième réunion a été ouverte par sa Présidente, Aina Strand, Vice-Présidente du Groupe de travail permanent sur le vieillissement (Norvège), par la Secrétaire exécutive de la CEE et par la Directrice de la Division de statistique de la CEE.

7. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour de la réunion, tel que publié sous la cote ECE/WG.1/2021/1, sans y apporter de modifications. Le Secrétaire du Groupe de travail a présenté un exposé technique aux personnes qui participaient à la réunion en présentiel ou en ligne.

## **II. Travaux du Bureau du Groupe de travail permanent sur le vieillissement et séance d'information sur les résultats de manifestations relatives au vieillissement tenues en 2021**

8. La Présidente a présenté les travaux du Bureau du Groupe de travail permanent sur le vieillissement. Le Bureau a tenu sa treizième réunion en ligne, en mars 2021, et il en a fait de même avec les deux réunions spéciales ultérieures, en juin et octobre 2021. Ces deux dernières réunions ont été principalement consacrées aux préparatifs de la Conférence ministérielle sur le vieillissement de 2022 et, en particulier, à la rédaction de la déclaration ministérielle et à la préparation du contenu et de la structure de la Conférence.

9. La Présidente a indiqué qu'il était prévu que la Conférence ministérielle se tienne les 16 et 17 juin 2022 et a rappelé qu'une version révisée de l'avant-projet de la déclaration ministérielle avait été distribuée avant la réunion du Groupe de travail afin de recueillir des contributions.

10. La Présidente a commenté la situation financière du secrétariat du Groupe de travail permanent et souhaité la bienvenue au nouveau fonctionnaire.

11. La Présidente de la réunion a rendu compte, au nom de la présidence du Groupe de travail (Portugal), des interventions faites par le Portugal à la onzième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, créé par l'Assemblée générale, et, en particulier, au sujet du lancement des Lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement.

12. Le représentant du HCDH a fait savoir que la onzième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement s'était tenue sous forme hybride à New York du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2021. Au cours du débat général, de nombreux États Membres de l'ONU avaient souligné les effets disproportionnés de la COVID-19 sur les personnes âgées. Ils avaient partagé leurs meilleures pratiques et les enseignements tirés de leur expérience. Le Groupe de travail à composition non limitée avait choisi pour nouveaux domaines thématiques de sa douzième session « Sécurité économique des personnes âgées » et « Contribution des personnes âgées au développement durable ». Des représentants d'ONG avaient fait part des difficultés auxquelles se heurtaient les ONG qui souhaitaient participer à la session du Groupe de travail à composition non limitée et exprimé leur déception devant l'absence de conclusions concernant la possibilité de combler les lacunes des traités internationaux s'agissant des droits des personnes âgées et devant le peu d'États membres ayant participé à la réunion et pris la parole au cours des débats. Ils avaient engagé les États membres de la CEE à contribuer davantage aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée.

13. La représentante de la Slovénie a présenté les conclusions issues de la Conférence internationale « Droits de l'homme pour tous les âges – promouvoir une perspective tout au long de la vie et la coopération intergénérationnelle pour lutter contre l'âgeisme », qui s'était tenue en ligne le 18 novembre 2021 sous les auspices de la présidence slovène de l'Union européenne. La conférence avait démontré que les droits humains des personnes âgées et la lutte contre l'âgeisme suscitaient un intérêt croissant.

14. Le secrétariat a informé les participants des contributions contenues dans le rapport (à paraître) du Secrétaire général sur l'évaluation préliminaire du quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement (Plan d'action de Madrid).

### **III. Initiatives internationales nouvelles et en cours dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

15. M<sup>me</sup> Astrid Dentler, membre du cabinet de la vice-présidence Démocratie et démographie de la Commission européenne, a informé les participants de l'adoption du livre vert sur le vieillissement, des résultats de la consultation publique qui avait fait suite à l'adoption du livre vert et des initiatives connexes prévues pour 2022. Elle a insisté sur les principaux points mis en avant dans le livre vert : i) le vieillissement commence le jour de la naissance (approche du vieillissement basée sur toute la vie ; vieillissement actif et en bonne santé ; apprentissage tout au long de la vie) ; ii) les marchés du travail doivent s'adapter ; iii) le vieillissement est porteur à la fois de difficultés et de possibilités ; iv) la solidarité et la responsabilité intergénérationnelles doivent être promues. M<sup>me</sup> Dentler a également présenté les résultats d'une consultation publique de douze semaines consacrée au livre vert, concertation à laquelle des acteurs très divers, dont 70 % d'universitaires et d'organisations de la société civile, avaient apporté des contributions. Les participants à la consultation avaient notamment appelé à la modernisation des systèmes de retraite, au resserrement des écarts entre les salaires et les retraites des femmes et des hommes et au développement d'une prise en charge locale et centrée sur la personne. Les résultats de la consultation avaient été résumés dans un rapport de synthèse. Les activités prévues pour 2022 porteraient sur le renforcement de la protection judiciaires des adultes vulnérables dans les contextes transfrontières et sur les prolongements de la vision à long terme de la Commission européenne pour les zones rurales, y compris l'appui aux zones rurales touchées par le vieillissement de la population, le déclin démographique et le manque de débouchés économiques. Une Stratégie européenne des soins comprenant un cadre global allant de la prise en charge de la petite enfance aux soins de longue durée en milieu formel et informel serait présentée au cours du troisième trimestre de 2022. Répondant à une question émanant de représentants des ONG, M<sup>me</sup> Dentler a précisé que la Commission européenne n'envisageait pas d'établir un livre blanc sur le vieillissement, préférant la solution qui consistait à intégrer la thématique du vieillissement à un large éventail de domaines et d'initiatives stratégiques.

16. M<sup>me</sup> Roxana Widmer-Iliescu (Union internationale des télécommunications) a rendu compte des activités de l'UIT dans le domaine de l'inclusion numérique des personnes âgées. Elle a indiqué qu'en réaction aux deux grandes mégatendances que constituaient l'essor de la technologie et le vieillissement de la population et en réponse aux appels à l'élimination de la fracture numérique, l'UIT avait inclus le vieillissement de la population dans ses travaux depuis quelques années. L'UIT avait publié un rapport sur le vieillissement dans un monde numérique et élaboré un tutoriel vidéo sur ce thème de même qu'un cours d'autoformation multilingue. M<sup>me</sup> Widmer-Iliescu a également indiqué qu'en 2021, le Forum du Sommet mondial sur la société de l'information avait pour la première fois adopté un axe de réflexion thématique spécial consacré aux technologies de l'information et de la communication et aux personnes âgées et qu'en 2022, la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (17 mai) aurait pour thème : « Les technologies numériques au service des personnes âgées et d'un vieillissement en bonne santé. ».

17. M. Rio Hada (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme) a rendu compte de l'adoption par le Conseil des droits de l'homme de la première résolution spécialement consacrée aux droits humains des personnes âgées, le 7 octobre 2021 (résolution 48/3). Il a remercié la Slovénie et les autres pays de la CEE du dynamisme qu'ils avaient manifesté sur cette question et de leur appui à la résolution. Il a indiqué qu'en application de la résolution, un rapport sur les normes et obligations découlant du droit international en ce qui concernait la promotion et la protection des droits humains des personnes âgées serait soumis à la quarante-neuvième session du Conseil des droits de l'homme en mars 2022, puis examiné lors d'une réunion multipartenaires dont les résultats seraient présentés au Conseil à sa cinquante-et-unième session en septembre 2022. Les représentants des ONG ont accueilli avec satisfaction l'adoption de la résolution 48/3 et souhaité que le libellé de cette résolution soit repris dans la Déclaration ministérielle de 2022.

18. Le secrétariat a indiqué que l'Assemblée générale devait adopter en décembre 2021 la résolution sur les suites données à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement.

19. Le secrétariat a communiqué aux participants des informations sur le prochain Forum régional sur le développement durable, qui devait se tenir à Genève sous forme hybride les 6 et 7 avril 2022 et dont le thème général serait « Reconstruire en mieux ». Cinq objectifs de développement durable – les objectifs n<sup>os</sup> 4, 5, 14, 15 et 17 – feraient l'objet d'un examen approfondi en 2022. Les séances de formation par les pairs prévues lors du Forum régional étaient en cours de préparation et le Groupe de travail permanent sur le vieillissement était encouragé à y participer, en particulier s'agissant de l'examen des questions relatives aux compétences numériques et à l'acquisition des connaissances numériques de base relevant de l'objectif de développement durable n<sup>o</sup> 4.

#### **IV. Quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution**

##### **A. Processus d'examen nationaux et séance d'information sur les rapports de pays reçus**

20. Le secrétariat a fait le point des rapports nationaux reçus au 22 novembre. Sur les 56 États membres, 21 avaient soumis un rapport, 19 avaient promis de le faire au plus tard à la fin du mois de janvier 2022 et 16 n'avaient communiqué ni informations ni précisions quant à un éventuel calendrier. Selon les premières conclusions présentées par le secrétariat à propos des rapports reçus, la plupart des pays avaient établi leurs rapports selon une approche participative en se conformant aux lignes directrices relatives à l'établissement de rapports publiées par le Bureau. Un grand nombre de rapports reçus traitaient de l'importance croissante du phénomène de vieillissement de la population, des outils utilisés pour prendre en compte le vieillissement et de la forte incidence de la COVID-19 sur les personnes âgées.

21. La représentante de la Géorgie a expliqué comment le rapport national d'évaluation de l'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement avait été établi et comment l'approche participative ascendante adoptée pour le processus d'évaluation avait été appliquée. Le rapport avait été établi à partir de données quantitatives et qualitatives provenant d'un large éventail de sources et notamment d'informations tirées de questionnaires remplis par les principaux acteurs publics et privés. Les premières conclusions avaient été examinées lors de réunions des parties prenantes organisées par le Secrétariat aux droits de l'homme de l'administration centrale géorgienne, lequel était chargé de coordonner l'évaluation. La représentante de la Géorgie a également mis en évidence les liens entre l'examen de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et d'autres démarches telles que le suivi de la Feuille de route pour la prise en compte du vieillissement établie en 2014 par la CEE avec l'appui du FNUAP, les mesures prises pour lutter contre les conséquences négatives de la COVID-19 sur les personnes âgées en Géorgie et la rédaction de la deuxième Stratégie nationale pour les droits de l'homme. Enfin, elle a fait savoir que la Géorgie espérait soumettre son premier rapport national d'ici à la fin novembre.

22. Le représentant de la Croix-Rouge serbe, qui avait activement participé à la rédaction du rapport national d'évaluation de l'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement établi par la République de Serbie, a rendu compte de l'approche participative adoptée pour établir le rapport. Les données avaient été recueillies auprès de l'administration, du milieu universitaire, des prestataires de services, des ONG et des personnes âgées elles-mêmes, sous l'impulsion du Ministère du travail, de l'emploi, des anciens combattants et de la politique sociale. Dans la perspective des prochaines évaluations, il serait souhaitable que les différents acteurs aient une meilleure connaissance de la nature transversale du vieillissement. La version définitive du rapport devait être soumise prochainement.

## **B. Aperçus du rapport de synthèse et du rapport sur les vingt années d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement**

23. Le secrétariat a présenté l'ébauche proposée du rapport de synthèse sur l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans la région de la CEE entre 2017 et 2022. La structure du rapport de synthèse serait similaire à celle du rapport de synthèse de 2017, avec quelques modifications proposées : l'ajout d'une description plus détaillée des vingt années d'exécution du Plan d'action de Madrid et de sa Stratégie régionale d'exécution, et une description précise de l'incidence de la COVID-19 et des synergies entre la Stratégie nationale d'exécution et d'autres cadres mondiaux tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé. Le calendrier d'établissement du rapport de synthèse a été communiqué et les États membres ont été priés de soumettre leurs rapports nationaux à la fin janvier au plus tard afin que le rapport puisse être achevé en temps voulu et examiné par le Groupe de travail permanent en avril 2022, dans la perspective de la Conférence ministérielle de juin 2022.

24. Le secrétariat a présenté les éléments qu'il était proposé de faire figurer dans le rapport sur les vingt années d'exécution du Plan d'action de Madrid, lequel devait faire partie de la documentation de fond de la Conférence ministérielle de 2022. Il a rappelé aux participants que le Groupe de travail permanent l'avait chargé d'établir ce rapport à sa treizième réunion et a présenté des propositions concernant la forme et les principaux éléments du rapport. S'agissant de la forme, il était proposé d'utiliser une présentation visuelle attrayante et de limiter la longueur du document à 20 ou 30 pages. Pour ce qui était de son contenu, le rapport dresserait un bilan positif des vingt dernières années ainsi qu'une analyse des principales tendances qui caractérisaient le vieillissement de la population de la région et présenterait un tour d'horizon des progrès accomplis dans la mise en application du Plan d'action de Madrid et de sa Stratégie régionale d'exécution depuis 2002 et un aperçu des perspectives pour l'avenir.

## **C. Préparatifs de la Conférence ministérielle régionale sur le vieillissement de 2022**

### **1. Questions relatives à l'organisation de la Conférence ministérielle, date, lieu et forme**

25. La représentante de l'Italie, le pays hôte, a communiqué aux participants des informations sur les questions relatives à l'organisation de la Conférence ministérielle, qui devait se tenir à Rome les 16 et 17 juin 2022. Il a été confirmé que l'intitulé de la Conférence serait « Un monde viable à tout âge : conjuguer nos forces pour la solidarité et l'égalité des chances tout au long de la vie ». La Conférence examinerait quatre thèmes principaux, à savoir : i) le vieillissement actif et en bonne santé ; ii) la prise en charge de longue durée et le rôle des familles et des aidants ; iii) la prise en compte du vieillissement dans toutes les politiques ; iv) les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19.

26. Le pays hôte s'attendait à accueillir à la Conférence environ 400 participants représentant les États, le milieu universitaire et la société civile. Il était prévu que la Conférence se tienne en présentiel, mais les organisateurs étaient prêts à passer en mode hybride si nécessaire. Il était proposé que les délégations soient composées d'un ministre ou chef de délégation et de trois autres membres. Le pays hôte appuierait la participation de deux membres de délégation par pays pour les pays autorisés suivants : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan et Ukraine. Les frais de voyage et d'hébergement des quelques 150 représentants d'ONG et chercheurs souhaitant participer à la Conférence ministérielle et au Forum conjoint de la société civile et du milieu de la recherche seraient aussi pris en charge. Le pays hôte préparait également un programme d'activités en marge de la Conférence, notamment un dîner de bienvenue auquel tous les participants seront conviés.

27. Le secrétariat a communiqué aux participants des informations sur une réunion d'information informelle organisée le 25 octobre 2021 à l'intention des Missions permanentes et consacrée au processus d'examen des vingt années d'exécution du Plan d'action de Madrid dans la région de la CEE et à la prochaine Conférence ministérielle sur le vieillissement. La Conférence ministérielle était normalement précédée de deux ou trois réunions d'information de cette nature, ce qui permettait de tenir les États membres informés par l'intermédiaire de leurs Missions permanentes. Treize États membres étaient représentés à la première réunion d'information. L'Ambassadeur d'Italie et le Président du Groupe de travail permanent (Portugal) ont communiqué des informations à jour et le secrétariat a communiqué des renseignements détaillés concernant l'organisation, le calendrier de rédaction de la Déclaration ministérielle et certains des progrès accomplis dans la soumission des rapports nationaux sur l'application du Plan d'action de Madrid et de sa Stratégie régionale d'exécution. Le secrétariat a précisé que les invitations à la Conférence ministérielle seraient envoyées début janvier 2022 par l'intermédiaire des Missions permanentes et que les coordonnateurs nationaux en seraient informés. Il a suggéré que les invitations à la Conférence ministérielle et au Forum conjoint soient envoyées en même temps.

## **2. Format et ordre du jour provisoire du Forum des chercheurs et de la société civile**

28. M<sup>me</sup> Heidrun Mollenkopf (AGE Platform Europe) a présenté le comité d'organisation du Forum des chercheurs et de la société civile ainsi que son ordre du jour provisoire. Ce premier forum conjoint aurait pour objet de décloisonner les activités et de donner à la société civile et au milieu universitaire la possibilité d'échanger leurs données d'expérience et leurs connaissances. L'objectif du Forum serait également de contribuer à la Conférence ministérielle en recensant les priorités des futures stratégies sur le vieillissement. Le Forum se tiendrait à Rome le 15 juin 2022, veille de la Conférence ministérielle. Chacune des trois séances prévues serait consacrée à un des principaux thèmes de la Conférence ministérielle, mais d'autres thèmes choisis par les organisations de la société civile et les instituts de recherche seraient également traités. Le Forum s'achèverait par une quatrième séance qui serait marquée par l'examen d'une déclaration conjointe présentée à la Conférence ministérielle. Au cours du Forum, des services d'interprétation seraient proposés en italien ainsi que dans les trois langues de travail de la CEE, à savoir l'anglais, le français et le russe.

## **D. Délibérations sur le contenu thématique proposé pour la Conférence ministérielle et sur le projet de déclaration ministérielle**

29. La représentante de la République de Moldova a rendu compte des récentes évolutions intervenues au sein du Groupe sur le contenu de la Conférence et a présenté le contenu thématique proposé et une ébauche de structure pour la Conférence. Les trois groupes d'experts se pencheraient sur les thèmes suivants : 1) promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé tout au long de la vie, 2) garantir l'accès à une prise en charge de longue durée et soutenir les familles et les aidants, 3) prendre en compte le vieillissement afin de promouvoir une société adaptée à tous les âges.

30. Au nom du Groupe de rédaction de la Déclaration, la représentante de la Norvège a présenté la version actuelle du projet de déclaration ministérielle. Le texte reprend le format de la précédente Déclaration – la Déclaration de Lisbonne – mais il y apporte une dimension générale qui le rend adaptable aux différents contextes nationaux et couvre la plupart des grandes questions relatives au vieillissement. La majorité des propositions de modifications reçues pendant les premières consultations avec les coordonnateurs nationaux ont été intégrées au texte. La déclaration faisait référence à l'incidence de la pandémie de COVID-19 et établissait un lien entre les vingt années d'exécution du Plan d'action de Madrid et le vieillissement d'une part, et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé d'autre part.

31. Les participants ont remercié le Groupe de rédaction de la Déclaration et le secrétariat de leur travail sur le projet de déclaration ministérielle. Au cours du débat qui a suivi, l'Italie a proposé de mettre en évidence la relation entre vieillissement et handicap dans le préambule de la déclaration et de mentionner expressément la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Il a par ailleurs été indiqué que le rôle des ONG dans la prise de décision n'était pas reflété de façon suffisamment claire dans le texte. Le Canada a proposé d'ajouter une référence explicite aux situations d'urgence et l'Azerbaïdjan a recommandé de faire mention des situations de conflit et des situations post-conflit. La Suède a proposé de mettre l'accent sur l'individu plutôt que sur le groupe, de renforcer l'approche basée sur les droits figurant dans la déclaration et de souligner combien il importait de garantir aux personnes âgées le plein exercice de leurs droits humains.

32. Les participants se sont divisés en trois groupes (un groupe réuni en personne et deux autres virtuellement) et ont débattu du format et de l'ordre du jour de la Conférence ministérielle de 2022 et ont fait des propositions concernant les orateurs et les rencontres parallèles. Le projet de déclaration ministérielle a été examiné en profondeur et plusieurs modifications ont été proposées.

33. Les travaux sur le point 4 d) de l'ordre du jour se sont poursuivis pendant la seconde journée de la réunion du Groupe de travail. Le secrétariat a tout d'abord communiqué des informations concernant le calendrier des consultations formelles sur la déclaration ministérielle. Comme suite à la décision de la réunion du Groupe de travail, le projet révisé de déclaration ministérielle serait distribué en vue d'une concertation formelle de deux mois qui commencerait à la mi-décembre. Le texte serait envoyé aux États membres par l'intermédiaire de leurs Missions permanentes et des coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement ainsi qu'aux ONG représentées au sein du Groupe de travail. L'objectif du premier cycle de consultations formelles serait de recueillir, notamment auprès des ministères et organismes officiels concernant des États membres, des commentaires sur le fond sur le projet de déclaration, voire leur assentiment. Le Bureau du Groupe de travail se réunirait au début du mois de mars 2022 afin d'étudier les modifications proposées. À la mi-mars, un nouveau cycle de consultations formelles serait lancé avec pour but de faire connaître la version quasi-définitive du texte et de mettre en évidence les éventuels problèmes non résolus. D'une durée de trois semaines, le deuxième cycle de consultations serait suivi des derniers arbitrages sur une base bilatérale ou plurilatérale en cas de commentaires et de demandes contradictoires. Le projet de déclaration ministérielle devait être prêt en mai. La déclaration serait présentée à la séance du matin du segment de haut niveau de la Conférence, ce qui donnerait aux délégations quelques heures pour examiner le texte et faire les derniers commentaires. Une équipe de négociateurs serait présente pour faciliter ces discussions en cas de nécessité.

34. La réunion du Groupe de travail permanent s'est poursuivie avec la présentation des modifications du projet de déclaration ministérielle proposées pendant les séances en petits groupes. Les rapporteurs des trois groupes ont donné lecture des paragraphes modifiés, qui ont été examinés et approuvés par les membres du Groupe de travail permanent. On trouvera ci-après un résumé des principales modifications :

- L'approche fondée sur les droits et le libellé qui s'y rapporte ont été renforcés dans la déclaration, comme l'avait proposé la Suède ;
- Un libellé concernant la création de conditions propices à une vie professionnelle plus longue a été ajouté ;

- Un nouvel alinéa libellé comme suit a été ajouté au paragraphe 5 comme l'avait proposé l'Italie : « Reconnaissant la relation entre handicap et vieillissement dans les différents domaines de la vie quotidienne » ;
- Des références aux situations d'urgence et aux situations de conflit ont été insérées dans les paragraphes pertinents, comme l'avaient proposé la Suède et l'Azerbaïdjan ;
- L'élément de l'engagement et de la participation effectifs des personnes âgées aux processus ayant trait à leurs intérêts a été renforcé, comme l'avaient proposé la Suède, l'Italie et des représentants d'ONG ;
- Le paragraphe sur les retraites a été déplacé juste après le paragraphe consacré à l'allongement de la vie professionnelle afin de mettre en évidence le droit à la retraite après une vie de travail, comme l'avait proposé la Belgique ;
- Des références à l'autonomie et aux désavantages cumulés tout au long de la vie ont été ajoutées ;
- Le paragraphe concernant les conditions d'emploi et de travail des professionnels de santé et des aidants professionnels a été déplacé juste après le paragraphe concernant les investissements dans les services de santé et de soins ;
- Dans le paragraphe consacré aux soins palliatifs, l'expression « mourir dans la dignité » a été ajoutée, de même qu'un appel à intégrer les services de soins palliatifs dans la continuité des soins et de la prise en charge, comme l'avaient proposé la Belgique et des représentants d'ONG ;
- Dans le paragraphe consacré à la prise en compte du vieillissement, un accord a été trouvé avec le Canada pour qu'il soit désormais question non plus de « cadre stratégique national pour la prise en compte du vieillissement », mais de processus national pour la prise en compte du vieillissement ;
- Dans toute la déclaration et comme l'avait proposé la Suède, l'expression « older people » a été remplacée par « older persons » dans la version anglaise, et les termes « vulnérabilité », « groupes vulnérables » et « tenant compte des spécificités liées au genre » ont été respectivement remplacés par les expressions « situation vulnérable », « personnes en situations vulnérables » et « adaptable en fonction du genre ».

35. Les rapporteurs de groupes ont également résumé les débats consacrés au format et à l'ordre du jour de la Conférence ministérielle. Un large accord s'est dégagé entre les différents groupes en ce qui concernait l'intitulé de la Conférence, sa structure et son contenu. Deux plages horaires réservées à des rencontres parallèles étant encore disponibles, il a été proposé de les consacrer aux thèmes de la Décennie pour le vieillissement en bonne santé et des expériences des pays en matière de lutte contre la COVID-19. Toutes les propositions seraient examinées en temps voulu avec le Groupe sur le contenu de la Conférence et avec l'équipe du pays hôte.

36. Le coordonnateur du Groupe sur le contenu de la Conférence (République de Moldova) a indiqué que le groupe réuni en personne avait fait les propositions suivantes : i) inclure « la protection contre la violence, la maltraitance et la négligence dans l'environnement numérique » parmi les sous-thèmes du groupe de discussion I ; ii) examiner plus avant la question de l'investissement dans la prise en charge de longue durée dans le cadre du groupe de discussion II ; iii) examiner la question de la prise en compte du vieillissement par les autorités locales dans le cadre du groupe de discussion III ; et s'interroger sur l'intérêt qu'il y aurait à inviter un jeune orateur à prendre la parole dans le cadre du débat de haut niveau.

37. Le secrétariat a indiqué qu'un large accord se dégageait en ce qui concernait la modification de l'intitulé du débat de haut niveau prévu dans le cadre de la Conférence visant à ce qu'il soit fait référence à la pandémie de COVID-19 : « Unir nos forces pour la solidarité et l'égalité des chances tout au long de la vie : continuer de bâtir en s'appuyant sur les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 ». La représentante de la Croix-Rouge serbe a rappelé que le 15 juin, date du Forum de la société civile et des chercheurs, était aussi



la date choisie pour la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, et elle a proposé de marquer cette date par une manifestation distincte.

## **V. Programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement pour le quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement – activités menées en 2021 et prévisions pour 2022**

### **A. Coopération internationale, échange de données d'expérience et réflexion concernant la politique à mener**

38. Le secrétariat a présenté un bref aperçu du Séminaire d'orientation sur le vieillissement à l'ère numérique, qui se tenait au Palais des Nations (Genève) et en ligne le 24 novembre 2021. Les membres du Groupe de travail permanent sur le vieillissement ont été invités à faire part de leurs observations sur cet événement et à proposer des thèmes pour le prochain séminaire d'orientation qui aurait lieu en 2022. Le thème du séminaire d'orientation de 2022 serait décidé par le Bureau à partir des réponses au questionnaire. Le Groupe de travail permanent a décidé d'examiner la possibilité de porter de deux à trois jours la durée de sa session annuelle officielle à partir de 2023 afin de permettre une réflexion interactive et approfondie sur la politique à mener sur le thème qui aurait été choisi.

39. Le secrétariat a informé les participants de la note d'information n° 26 sur le vieillissement à l'ère du numérique récemment publiée et remercié les membres du Groupe de travail permanent d'y avoir contribué en donnant des exemples tirés de l'expérience à l'échelle nationale. Le secrétariat a également présenté un aperçu de la note d'information n° 27 provisoirement intitulée « La prise en compte du vieillissement revisitée ». Les participants ont été invités à commenter cette ébauche. La note d'information n° 27 serait achevée en janvier 2022. Le Groupe de travail permanent a décidé que la note d'information n° 28 porterait sur le thème : « Unir nos efforts pour la solidarité et l'égalité des chances tout au long de la vie », thème qui était aussi celui de la Conférence ministérielle de 2022. Au cours du débat qui a suivi, un représentant d'une ONG a proposé de présenter la note d'information n° 27 sur la prise en compte du vieillissement lors d'une manifestation parallèle, qui serait organisée à l'occasion du Forum régional sur le développement durable. Le secrétariat déterminerait si le format du Forum régional permettait de donner suite à cette proposition.

### **B. Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités**

40. Le secrétariat a présenté le guide expérimental sur la phase 1 des Lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement. Conçu pour être succinct et visuel, le Guide contenait des propositions et des modèles étape par étape. Il était conseillé de le faire traduire dans les langues nationales. Le Groupe de travail permanent a approuvé le Guide et accueilli positivement les outils supplémentaires qui seraient susceptibles de faciliter l'exécution des phases 2 à 4 des Lignes directrices.

41. Le secrétariat a rendu compte de l'atelier de présentation en ligne sur la façon de commencer à prendre en compte le vieillissement, qui avait eu lieu le 10 novembre 2021 et dont les participants avaient manifesté un vif intérêt pour la tenue de nouveaux ateliers sur les différents aspects de cette question. Le secrétariat a appelé les membres du Groupe de travail permanent à se porter volontaires pour appuyer l'élaboration d'outils supplémentaires pour les prochaines étapes. Il a présenté une ébauche de réflexions sur l'élaboration d'un cours de formation sur la prise en compte du vieillissement en 2022. Plusieurs participants ont accueilli positivement ces réflexions et fait des propositions concernant le public cible ainsi que la longueur et le contenu des modules de formation. Le Groupe de travail permanent a appuyé l'élaboration d'un cours de formation sur la prise en compte du vieillissement et

proposé de poursuivre les ateliers en ligne sur les divers aspects de la prise en compte du vieillissement aux niveaux régional, national et local.

42. Le secrétariat a communiqué aux participants des informations sur une série de trois ateliers tenus en ligne d'avril à juin 2021 à l'appui de l'établissement des rapports nationaux sur l'application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action de Madrid. La représentante de l'ONG BAGSO a commenté l'atelier consacré à la participation effective des personnes âgées et de la société civile à l'élaboration des politiques. Elle a souligné que l'atelier était le fruit des efforts conjoints de la CEE, des ONG et du Ministère fédéral allemand des affaires familiales, des personnes âgées, des femmes et des jeunes.

43. Le secrétariat a communiqué aux participants des informations sur la consultation sous-régionale informelle organisée conjointement le 29 octobre par la CESAP et la CEE avec les pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale pour la quatrième évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

44. Les membres du Groupe de travail ont été invités à présenter les formations, ateliers et séminaires pertinents qu'ils avaient tenus en 2021. La Croix-Rouge serbe avait organisé plusieurs webinaires à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées (15 juin). Le Comité des ONG sur le vieillissement à Genève avait organisé une rencontre spéciale sur l'âgeisme lors de la dernière phase de négociation de la résolution par le Conseil des droits de l'homme. La Norvège avait créé un centre pour la promotion d'une Norvège adaptée à tous les âges, qui menait des activités de renforcement des capacités.

## **C. Suivi de l'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement de la base d'informations à l'intention des décideurs**

### **1. Actualisation de l'Indice du vieillissement actif de 2020 et du programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations**

45. Le secrétariat a communiqué aux membres du Groupe de travail permanent des informations sur l'actualisation des indicateurs de l'Indice du vieillissement actif pour les pays de l'UE ainsi que pour l'Islande, la Norvège et la Suisse. Il a noté que le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan et la République de Moldova étaient parvenus à produire leur IVA au cours des douze derniers mois et que les rapports de ces pays seraient téléversés sur le wiki de l'IVA. Le secrétariat a rappelé aux participants que le wiki de l'IVA était administré et que l'indice était actualisé tous les deux ans. Le deuxième cycle d'enquêtes du programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations était en cours et le nombre de pays qui s'y soumettaient était en augmentation.

### **2. Échange sur les cadres de surveillance nationaux**

46. La représentante du Bureau du FNUAP en Moldova a fait savoir aux participants qu'en dépit des difficultés posées par la pandémie de COVID-19, la collecte de données pour 2020 au titre du programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations avait été menée à bien à partir d'un échantillon de 10 000 personnes dans le pays. L'Enquête sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations comprenait des modules supplémentaires qui permettaient de répondre en fonction du contexte local et de rendre les données recueillies utiles aux fins du calcul de l'IVA. L'équipe moldave avait calculé une version actualisée de l'IVA pour 2020 à partir des résultats de l'enquête et l'avait diffusée en octobre 2021. L'IVA était perçu comme un outil important pour observer les progrès accomplis par les pays dans l'application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action de Madrid, étayer les décisions et plaider en faveur de la mobilisation de ressources supplémentaires au service du vieillissement actif. La constitution d'un échantillonnage représentatif non seulement national, mais encore infranational, aux fins de l'Enquête sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations constituait un problème qu'il faudrait résoudre.

### 3. Annexe du rapport de synthèse consacrée aux statistiques

47. Le secrétariat a fait le point sur l'établissement de l'annexe du rapport de synthèse consacrée aux statistiques à partir des données démographiques et socioéconomiques et des indicateurs de l'IVA. Les indicateurs qui figureraient dans le rapport de synthèse, notamment les données ventilées par genre et les données totales, seraient fondés sur ceux qui avaient été retenus dans les rapports de synthèse précédents. Le secrétariat étudierait la possibilité de téléverser au format Excel les données ventilées sur le site Web afin d'en faciliter l'utilisation par les universitaires et les chercheurs.

48. Le Groupe de travail permanent a approuvé le rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2021.

## VI. Activités menées dans le cadre du Programme conjoint sur le vieillissement intitulé « Mieux bâtir l'avenir à la lumière de la COVID-19 » (Commission économique pour l'Europe/Fonds des Nations Unies pour la population/Organisation mondiale de la Santé/Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et HelpAge International)

49. La représentante du Bureau du FNUAP en Serbie a informé les participants du lancement à l'échelle régionale, à Belgrade, le 27 septembre 2021, du rapport mondial sur l'âgeisme, dans le cadre du Programme régional conjoint sur l'âgeisme dirigé par le FNUAP, l'OMS, la CEE, le HCDH et HelpAge International. Elle a indiqué qu'avant même le lancement de ce rapport à l'échelle mondiale, la Serbie avait établi un rapport national consacré à la discrimination à l'égard des personnes âgées, publié en mai 2021. La Serbie s'était appuyée sur ce rapport pour établir son rapport national d'évaluation de l'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

50. Le représentant du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a communiqué aux participants des informations sur la Feuille de route pour la Décennie pour le vieillissement en bonne santé dans la région européenne. Il a présenté les principaux éléments du Programme d'action conjoint pour la décennie, à savoir lutter contre l'âgeisme, faire en sorte que les capacités des personnes âgées soient promues localement, mettre en place une prise en charge intégrée centrée sur la personne et assurer les soins de longue durée. Les quatre initiatives phares inscrites dans le programme de travail du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe – la coalition paneuropéenne pour la santé mentale, l'autonomisation par la santé numérique, le Programme européen de vaccination à l'horizon 2030 et la campagne « Des choix plus sains : intégrer les connaissances comportementales et culturelles » – présentaient aussi un intérêt pour la promotion d'un vieillissement actif et en bonne santé. Le représentant a rappelé l'existence du Réseau européen villes-santé et indiqué que les orientations pour un environnement adapté à l'âge étaient en cours de traduction dans un certain nombre de langues européennes. Enfin, il a souligné que le Programme d'action conjoint sur le vieillissement était un exemple probant de ce qu'un renforcement de la coordination et de la coopération entre les entités des Nations Unies et les diverses parties prenantes sur les questions relatives au vieillissement pouvait apporter depuis le début de la pandémie de COVID-19.

51. Le secrétariat a brièvement informé les participants des conclusions d'une évaluation éclair expérimentale des effets de la COVID-19 sur la prise en charge à long terme des personnes âgées au Kazakhstan, que le secrétariat a engagée et menée à bien dans le cadre du Programme conjoint. L'évaluation éclair avait pour but de réaliser une première estimation de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les services de soins de longue durée. Réalisée au Kazakhstan à titre expérimental, elle s'est concentrée sur les deux grandes villes de Almaty et Nour-Sultan. Il est ressorti des conclusions que la COVID-19 avait exacerbé des difficultés préexistantes dans les services de prise en charge à long terme, mais

qu'avec le temps, certaines mesures de longue haleine avaient été prises dans le pays afin de résoudre les difficultés du système.

## **VII. Programme de travail pour 2022 de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population et recommandations relatives aux éléments clefs du programme de travail pour 2023**

52. Le secrétariat a présenté le projet de programme de travail pour 2022 de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population (ECE/WG.1/2021/5). Les principaux résultats pour l'année prochaine seront le programme de formation en ligne basé sur les lignes directrices, lequel contribuera à l'élaboration de cadres stratégiques pour la prise en compte du vieillissement par les États membres, ainsi que la conclusion de l'évaluation régionale de l'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, dont l'aboutissement sera l'adoption par la Conférence ministérielle de 2022 sur le vieillissement de la Déclaration ministérielle énonçant les objectifs et les principales mesures pour un vieillissement actif et en bonne santé 2023-2027.

53. Le secrétariat a présenté les principaux éléments du programme de travail pour 2023 (ECE/WG.1/2021/INF) afin de brosser une image plus générale du futur plan de travail. Outre les résultats habituels du programme de travail, une conférence régionale sur les questions relatives à la population et au développement serait organisée en partenariat avec le Bureau régional du FNUAP à Istanbul, à l'occasion de l'examen périodique du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

54. Le Groupe de travail permanent a adopté le projet de programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2022 et l'a recommandé au Comité exécutif de la CEE pour approbation.

55. S'agissant du programme de travail pour 2023, le Groupe de travail permanent, considérant la proposition faite précédemment au titre du point 5 a) de l'ordre du jour, a proposé de porter de deux à trois jours la durée de sa session annuelle.

## **VIII. Financement du programme de travail**

56. Le secrétariat a informé le Groupe de travail permanent de la disponibilité de ressources budgétaires et extrabudgétaires et de l'utilisation de ces ressources en 2021 et rendu compte du financement du programme de travail en 2022. Le personnel recruté sur le budget de fonctionnement du secrétariat se composait de deux administrateurs (un P-5 et un P-2) et d'un assistant de programme. Le poste P-2 était resté vacant de janvier à la mi-août 2021 en raison du gel des recrutements. Le 15 août 2021, dans le cadre du Programme de planification des réaffectations des administrateurs de grade P-2, un nouveau membre avait été recruté au Groupe de la population.

57. Le secrétariat a remercié l'Allemagne, l'Autriche, l'Estonie, la Norvège, le Portugal et la Suisse de leurs contributions matérielles au fonds créé en décembre 2019 pour financer le projet Vieillissement (phase III), contributions dont le montant total s'élevait à 475 057 dollars des États-Unis. Ces contributions avaient permis de recruter temporairement un fonctionnaire au grade P-3 afin de faciliter l'exécution du programme de travail en 2021. Le secrétariat a pris acte des contributions apportées par l'Allemagne et l'Autriche sous la forme de la traduction en allemand des notes d'information et des Lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement. Il a également remercié le Bureau régional du FNUAP pour l'Europe et l'Asie centrale d'avoir fait traduire en russe les Lignes directrices relatives à l'indice du vieillissement actif dans les pays non membres de l'UE et au niveau infranational ainsi que les notes d'information n<sup>os</sup> 22, 23, 24 et 25.

58. Le Président a invité les membres du Groupe de travail à faire connaître leurs éventuels engagements financiers ou contributions matérielles. L'Allemagne a promis de verser d'ici à la fin de l'année une nouvelle contribution financière de 100 000 euros au fonds du projet Vieillesse (phase III). L'Estonie s'est engagée à verser une contribution financière de 3 000 euros.

59. Le secrétariat a salué l'immense contribution financière et pratique que l'Italie apporterait en accueillant la Conférence ministérielle sur le vieillissement de 2022.

## **IX. Questions diverses, résumé et conclusions de la réunion**

60. Le Président, assisté du secrétariat, a synthétisé les principaux points abordés et le Groupe de travail permanent a confirmé les décisions prises à sa quatorzième réunion annuelle. L'annexe I renferme un récapitulatif des décisions adoptées.

61. La quinzième réunion du Groupe de travail permanent se tiendra les 21 et 22 novembre 2022, à Genève. La date de la quatorzième réunion du Bureau, qui se tiendra à Genève, a provisoirement été fixée aux 3 et 4 mars 2022.

---